



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Versement de la CNAM au Health Data Hub

Question écrite n° 43976

Texte de la question

M. Philippe Latombe interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le projet d'arrêté prévoyant le versement de 11,5 millions d'euros au *Health Data Hub*. L'assurance maladie, dans un courrier daté du 12 janvier 2022, s'inquiète à juste titre du projet d'arrêté qui prévoit le versement de 11,5 millions d'euros du régime général au *Health Data Hub*, alors que le ministère des solidarités et de la santé a retiré sa demande d'autorisation déposée auprès de la Cnil pour que celui-ci puisse fonctionner de manière opérationnelle. En conséquence, il lui demande s'il ne serait pas opportun d'abandonner la solution *cloud* de Microsoft et d'en choisir, sur appel d'offres, une autre qui soit souveraine et quelle suite il compte donner à la demande de non-versement de la CNAM.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43976

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 627

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)